

Hiro'a

JOURNAL
D'INFORMATIONS
CULTURELLES

22^e Fifo :

_ DOSSIER : *une nouvelle fenêtre
ouverte sur l'Océanie*

- _ LA CULTURE BOUGE :** *UNE NUIT DE LA LECTURE SOUS LE SIGNE DES PATRIMOINES
2025 : MAGIE DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE ET DU CHANT !*
- _ TRÉSOR DE POLYNÉSIE :** *MONUMENT AUX MORTS DE PAPEETE : ICONOGRAPHIE ET SYMBOLIQUE*
- _ RETOUR SUR :** *UNE FIN D'ANNÉE ARTISTIQUE*

JANVIER 2025

NUMÉRO 205

MENSUEL GRATUIT



LA SOURCE

Un centre pour votre bien-être global

Un havre de paix en centre ville de Papeete pour se ressourcer, se reconnecter à soi et se plonger dans un univers de bien-être.

Boutique holistique

BaZi & Feng Shui
Coaching de vie
Somatopathie
Kinésiologie
Réflexologie
Naturopathie
Soins énergétiques
Guidances spirituelles
Cartomancie

Ateliers
Méditation
Cercles de partage
Cours & Formations

LA SOURCE
25 Rue Paul Gauguin
Papeete - Tahiti 98713
+689 40 83 58 58
www.lasource-tahiti.com

 [lasourcetahiti](https://www.facebook.com/lasourcetahiti)

 [lasource.tahiti](https://www.instagram.com/lasource.tahiti)

La photo du mois

L'esprit du Noël en musique

« Comme chaque année, le Conservatoire artistique de Polynésie française Te Fare 'upa rau a offert aux enfants défavorisés de Tahiti un cadeau musical pour célébrer Noël. Ce concert, qui s'est tenu à l'auditorium du Musée de Tahiti et des îles, a réuni le Big Band, le chœur des jeunes talents et les chanteurs de l'atelier lyrique. Conçu comme un véritable Concert de Noël pour toute la Polynésie, il a mobilisé une cinquantaine d'artistes issus de trois départements du conservatoire (Arts traditionnels, classiques, et lyrique) et a été diffusé le 25 décembre à 19 h 30 sur Polynésie la 1ère. Ce magnifique concert est encore disponible en replay. »

©CAPf/2024



PRÉSENTATION DES INSTITUTIONS

4

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE - TE PAPA HIRO'A 'E FAUFA'A TUMU (DCP)

La Direction de la culture et du patrimoine remplace en octobre 2018 le Service de la Culture et du Patrimoine créé en novembre 2000. Sa mission relève d'une compétence générale réglementaire et de contrôle en matière culturelle, de propriété littéraire et artistique, de protection, conservation et valorisation du patrimoine culturel de la Polynésie française, y compris des langues polynésiennes et de soutien de ses acteurs.
Tél. : (689) 40 507 177 - Fax : (689) 40 420 128 - Mail : direction@culture.gov.pf - www.culture-patrimoine.pf

SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL - PŪ 'OHIPA RIMA 'Ī (ART)

Le Service* de l'Artisanat Traditionnel de la Polynésie française, créé en 1984, a pour mission d'établir la réglementation en matière d'artisanat, de conseiller et d'assister les artisans, d'encadrer et de promouvoir des manifestations à vocation artisanale. Il est chargé de la programmation du développement de l'artisanat, de la prospection des besoins et des marchés, ainsi que de la coordination des moyens de fonctionnement de tout organisme à caractère artisanal ou de formation à l'artisanat.
Tél. : (689) 40 545 400 - Fax : (689) 40 532 321 - Mail : secretariat@artisanat.gov.pf - www.artisanat.pf



MAISON DE LA CULTURE - TE FARE TAUHITI NUI (TFTN)

Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la Culture » (TFTN) est un établissement public administratif à caractère culturel créé par la délibération n° 80-126 du 23 septembre 1980 de la commission permanente de l'Assemblée Territoriale de la Polynésie française et modifiée par la délibération n° 98-24 APF du 9 avril 1998. Les principales missions de l'établissement sont :

- de concourir à l'animation et à la diffusion de la culture en Polynésie française ;
- d'encourager et de valoriser la production des activités et des œuvres culturelles et artistiques sous toutes ses formes ;
- d'assurer l'organisation et la promotion de manifestations populaires ;
- de promouvoir la culture *mā'ohi*, y compris sur les plans national et international ;
- d'organiser toute manifestation à caractère culturel ou artistique, toute fête populaire, spectacle, rencontre, colloque, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Polynésie française ou y participer ;
- de susciter les initiatives privées ou publiques, individuelles ou collectives, les soutenir par des moyens appropriés et faciliter, le cas échéant, la mise en place des structures adaptées ;
- d'assurer toute activité concourant au développement des connaissances culturelles.

Tél. : +689 40 544 544 - www.maisondelaculture.pf/horaires-et-contacts/ - Facebook : Maison de la Culture de Tahiti

© TFTN - Stéphanie Mailion



TE FARE IAMANAHA - MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES (MTI)

Le Musée voit le jour en 1974 et devient un EPA* en novembre 2000. Ses missions sont de recueillir, conserver, restaurer des collections liées à l'Océanie, plus particulièrement à la Polynésie, et de les présenter au public. Chargé de la valorisation, de l'étude et de la diffusion de ce patrimoine, le Musée a acquis un rôle d'expertise dans la préservation des biens culturels matériels et mobiliers.
Tél. : (689) 40 548 435 - Fax : (689) 40 584 300 - Mail : info@museetahiti.pf - www.museetahiti.pf



CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE - TE FARE 'UPA RAU (CAFP)

Créé en 1978, le Conservatoire est un EPA* reconnu depuis février 1980 en qualité d'École Nationale de Musique. Les diplômés qu'il délivre ont donc une reconnaissance nationale. Ses missions sont l'enseignement théorique et pratique de la musique, de la danse, du chant et des arts plastiques, la promotion et la conservation de la culture artistique. Il a également pour vocation de conserver le patrimoine musical polynésien.
Tél. : (689) 40 501 414 - Fax : (689) 40 437 129 - Mail : conservatoire@conservatoire.pf - www.conservatoire.pf

© GB



CENTRE DES MÉTIERS D'ART - PŪ HA'API'IRA'A TORO'A RIMA 'Ī (CMA)

Le Centre des Métiers d'Art est un établissement public administratif, créé en février 1980. Il a pour vocation de préserver les spécificités artistiques inhérentes à la tradition et au patrimoine polynésien, mais aussi d'œuvrer à leur continuité à travers les pratiques contemporaines. Les élèves peuvent suivre un cursus en trois années, lors duquel ils sont formés à différentes pratiques artistiques (sculpture, gravure, etc.), mais également à des cours théoriques (langue et civilisation polynésiennes). Le CMA délivre un titre qui lui est propre, le Certificat de Formation aux Métiers d'Art de Polynésie.
Tél. : (689) 40 437 051 - Fax (689) 40 430 306 - Mail : secretariat.cma@mail.pf - www.cma.pf



SERVICE DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE AUDIOVISUEL - TE PIHA FAUFA'A TUPUNA (SPAA)

Le Service du Patrimoine Archivistique Audiovisuel a été créé en 1962 sous les traits du Patrimoine Archivistique Audiovisuel. Sa mission première de conservation et de mise à disposition des archives administratives a rapidement été étendue au patrimoine archivistique dans son ensemble. En 2011, la fusion du Service Territorial des Archives, du Service de la communication et de la documentation et de l'Institut de la communication audiovisuelle a doté le service d'une compétence générale d'organisation, d'intervention et de proposition en matière d'archivage et de patrimoine audiovisuel.
Tel. : (689) 40 419 601 - Fax : (689) 40 419 604 - Mail : service.archives@archives.gov.pf - www.archives.pf

© DR / SPAA



PETIT LEXIQUE

* SERVICE PUBLIC : un service public est une activité ou une mission d'intérêt général. Ses activités sont soumises à un régime juridique spécifique et il est directement relié à son ministère de tutelle.

* EPA : Les établissements publics administratifs (EPA) sont des organisations soumis aux règles de droit public, qui disposent d'une autonomie administrative et financière, et qui exercent une mission d'intérêt général dans tous les domaines autres que le commerce et l'industrie : la culture, la santé, l'enseignement, etc.

5

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

SOMMAIRE

6-7 DIX QUESTIONS À

Doris Ramseyer, photographe

8-10 LA CULTURE BOUGE

Une nuit de la lecture sous le signe des patrimoines
2025 : magie de la musique, de la danse et du chant !

11-13 L'ŒUVRE DU MOIS

Concours des Journées du tiare tahiti : les artistes gagnantes

14-21 DOSSIER

22^e Fifo : une nouvelle fenêtre ouverte sur l'Océanie

22-23 TRÉSOR DE POLYNÉSIE

Monument aux morts de Papeete : iconographie et symbolique

24-26 LE SAVIEZ-VOUS ?

Le très réglementé timbre-poste « caritatif »

Un rapprochement artistique entre Londres et Tahiti

27 POUR VOUS SERVIR

Les demandes d'aides 2025 pour les artisans sont ouvertes

28-29 PROGRAMME

30-34 RETOUR SUR

Une fin d'année artistique

HIRO'A

Journal d'informations culturelles mensuel gratuit
tiré à 2 000 exemplaires

Partenaires de production et directeurs de publication :

Musée de Tahiti et des îles, Direction de la Culture
et du Patrimoine, Conservatoire Artistique
de Polynésie française, Maison de la Culture - Te Fare
Tauhiti Nui, Centre des Métiers d'Art, Service de l'Artisanat
Traditionnel, Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel.

Édition : Tahiti Graphics Punaauia

Réalisation : pilepoildesigntahiti@gmail.com

Direction éditoriale : Te Fare Tauhiti Nui - 40 544 544

Rédactrice en chef : Alexandra Sigauddo-Fourny - alex@alesimedia.com

Secrétaire de rédaction : Hélène Missotte

Rédacteurs : Lucie Ceccarelli, Alexandra Sigauddo-Fourny,

Pauline Stasi, Lucie Rabréaud, Tiphaine Isselé

Impression : Tahiti Graphics

Dépôt légal : Janvier 2025

Couverture : © TFTN Hei Tahiti - Tapairu

DES LECTEURS

Votre avis nous intéresse !
Des questions, des suggestions ? Écrivez à :
communication@maisondelaculture.pf

HIRO'A SUR LE NET

À télécharger sur :

www.conservatoire.pf

www.maisondelaculture.pf

www.culture-patrimoine.pf

www.museetahiti.pf

www.cma.pf

www.artisanat.pf

www.archives.pf

Et à découvrir sur www.hiroa.pf !



« L'invisibilité des sans-abris me touche »

PROPOS RECUEILLIS PAR ISABELLE LESOURD

Changer notre regard sur les personnes qui vivent dans la rue, c'est le but de cette exposition de photographies à voir jusqu'au 16 février 2025 au Musée de Tahiti et des îles. Rencontre avec Doris Ramseyer, une photographe au grand cœur, qui donne du sens à son art avec une dimension humaniste.

Comment est née cette idée d'exposition ?

« Les sans-abris me touchent depuis longtemps. J'ai toujours eu envie d'œuvrer pour eux sans savoir vraiment comment. Avant d'être photographe, j'étais infirmière, un métier qui m'avait déjà sensibilisée à la cause sociale. Le déclic s'est produit lorsqu'on m'a demandé de faire un reportage sur les actions d'un hackaton solidaire pour un programme de réinsertion professionnelle en faveur des sans-abris avec l'association Te Torea. J'ai sauté sur cette opportunité. Sans le savoir, cette occasion a été une porte d'entrée vers ce projet d'exposition. »

Comment avez-vous procédé pour entrer en contact avec les personnes vivant dans la rue ?

« À la suite de ce reportage, j'ai recontacté l'association Te Torea pour leur parler de mon envie de continuer de mettre en lumière les sans-abris de Papeete avec mes photos. La présidente m'a fait confiance ; elle m'a ouvert les portes de leurs structures pour faciliter mon travail. J'ai fait plusieurs maraudes avec l'équipe de rue de l'association. Au début, j'ai réalisé des portraits pour le site Femmes et Hommes de Polynésie illustrés avec des clichés de scènes de rue où on ne voyait pas forcément les visages. J'y allais progressivement, j'avais quelques craintes à sortir mon appareil photo. Fin 2023, je me suis lancée, toujours épaulée par l'association Te Torea qui m'orientait vers des personnes qui avaient envie de parler de leur parcours et de leur quotidien. »

Qu'est-ce qui vous touche ?

« L'invisibilité de ces personnes, parfois victimes de mépris, de jugements. Ça me peine profondément. On passe devant eux, on les voit sans les voir. On ne les regarde pas. Au-delà de la photo, je voulais

comprendre leurs histoires, comment on passe d'une vie avec un toit à la rue. J'avais besoin d'avoir des réponses et de les faire connaître au grand public. »

Pourquoi avez-vous choisi ce format portrait en noir et blanc ?

« J'aime travailler le noir et blanc, je trouve que ça efface tous les détails perturbateurs et ça permet d'aller droit au but, vers le visage, vers le regard. Le portrait ? Pour saisir le regard. Quand je traitais les photos face à mon écran, j'étais troublée par tous ces regards profonds et intenses qui me regardaient ! Comme une évidence, j'ai appelé mon exposition "Regards". »

Qu'avez-vous appris ou découvert à travers tous ces entretiens ?

« J'ai rencontré une centaine de personnes. Toutes n'ont pas été prises en photo car elles ne le souhaitaient pas, mais à chaque rencontre, il y avait un échange. J'ai compris qu'il y avait beaucoup de conflits familiaux à l'origine de ces situations. Des conflits qui ne laissent plus d'autre choix que celui de partir, pour se protéger ou pour protéger les autres. La rue devient alors un refuge. »

Un moment fort dans la rue ?

« Je n'oublierai jamais ma première maraude de nuit. J'ai découvert une réalité que je ne connaissais pas, j'ai vu une misère qui m'a touchée en plein cœur. Comme une vie parallèle à notre société. En même temps, lors de cette première sortie, il y avait aussi des groupes de sans-abris qui faisaient la fête. »

Qu'aimeriez-vous que les visiteurs disent après avoir vu votre exposition ?

« Qu'ils sont émus et qu'ils ont un nouveau regard sur les sans-abris. Mon premier but est vraiment de toucher le public et de le sensibiliser pour qu'il soit moins indifférent, insensible et jugeant vis-à-vis de ces



personnes qui vivent dans la rue. Chaque photo est accompagnée d'un message qu'elles ont laissé, il y a aussi des textes qui présentent quatre personnes, leurs parcours, leur quotidien. Je veux redonner de l'humanité et de la dignité aux sans-abris. »

Avez-vous gardé des liens avec certaines des personnes rencontrées dans la rue ?

« Oui, forcément. Dans la rue, je ne suis plus une inconnue ! Je m'arrête, je discute avec eux. Grâce à l'exposition, une famille a même reconnu quelqu'un perdu de vue dont elle n'avait plus de nouvelles. Ça me fait plaisir de discuter avec eux, je prends toujours ce temps d'échange. »

Y a-t-il une suite à cette exposition ?

« Après avoir été exposées pendant un mois à la brasserie Hoa, les photos sont visibles au Musée de Tahiti et des îles. Trente-et-une sont exposées dans l'espace Farereira'a dont l'accès est libre et gratuit jusqu'au 16 février 2025 et sept

autres dans la salle d'exposition temporaire jusqu'au 26 janvier, dans le cadre de l'exposition photo Hoho'a sur le thème "Chemins et trajets". Là, c'est payant. Je souhaite que l'exposition puisse être vue par les scolaires afin de sensibiliser la jeunesse à l'exclusion sociale, d'abord au musée, puis pourquoi pas dans les écoles, on verra ! Je rappelle que toutes les ventes des photos sont reversées à trois associations qui œuvrent pour lutter contre l'exclusion sociale : Te Torea, Te Vai-ete, et Emata pour redonner l'espoir. »

Quels sont vos projets ?

« Continuer dans cette veine de photographies humanistes et donner du sens à mon art. Je trouve ça extraordinaire. » ♦

PRATIQUE

Expo photos "Regards"

- Jusqu'au 26 janvier
- Salle d'exposition temporaire du musée (participation à l'expo photo Hoho'a "Chemins et trajets")
- Jusqu'au 16 février
- Espace Farereira'a (entrée libre)
- Te Fare Iamanaha – Musée de Tahiti et des îles (MTI)
- Entrée libre

Une nuit de la lecture sous le signe des patrimoines

RENCONTRE AVEC HITIHITI HIRO, RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DES ACTIVITÉS PERMANENTES À LA MAISON DE LA CULTURE. TEXTE : PAULINE STASI - PHOTOS : TFTN

La 8^e édition de la Nuit de la lecture en Polynésie aura lieu le samedi 25 janvier dans les différents espaces de la Maison de la culture à Papeete. Pour ce nouvel opus ouvert à tous, adultes comme petits enfants qui ne savent pas lire, cet événement a pour thème « Les patrimoines ».

Si, parmi les bonnes résolutions de ce début d'année, vous avez décidé de troquer l'écran de votre smartphone pour les pages d'un bon livre, alors notez bien dans votre agenda papier la date de la prochaine Nuit de la lecture, le samedi 25 janvier. L'idée de cette nuit dédiée à la lecture, créée en 2017 par le ministère français de la Culture, a été reprise très rapidement par Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la culture, qui a organisé dès 2018, la première édition polynésienne de cet événement culturel et populaire. « En France, chaque début d'année ont lieu les Nuits de la lecture qui sont organisées sur trois soirées. Elles ont pour objectif de promouvoir la lecture et de rendre les espaces documentaires accessibles au plus grand nombre. Cette année encore, la Maison de la culture s'inscrit dans cet événement, et nous proposerons toute une soirée de lecture, intitulée Te Ru'i o te ta'o moe, le samedi 25 janvier de 16 à 20 heures dans les différents lieux de la Maison de la culture, la bibliothèque, la médiathèque, mais aussi à l'extérieur dans les jardins (...) », explique avec enthousiasme Hitihiti Hiro, responsable du département des activités permanentes à la Maison de la culture.

« Nous approchons les 1 000 abonnements »

Car pour la responsable des activités permanentes, chez qui le livre a toujours occupé une grande place, la tenue d'une telle soirée à la Maison de la culture, totalement axée sur la lecture, est essentielle. « Le livre est un pilier important au sein de la Maison de la culture, c'est l'une de nos missions de tous les jours. Nous approchons les 1 000 abonnements à la bibliothèque. Le livre est un objet très important, qui permet d'aller vers tous les possibles. Il permet d'accéder à la formation, de se construire intellectuellement, de partir vers l'imaginaire, de s'ouvrir l'esprit, de découvrir sa culture et

celle des autres. Un livre est d'une puissance incomparable », souligne Hitihiti Hiro, qui se réjouit du fait que la thématique des patrimoines retenue cette année au niveau national sera un merveilleux moyen de mettre en avant le patrimoine polynésien à travers le livre.

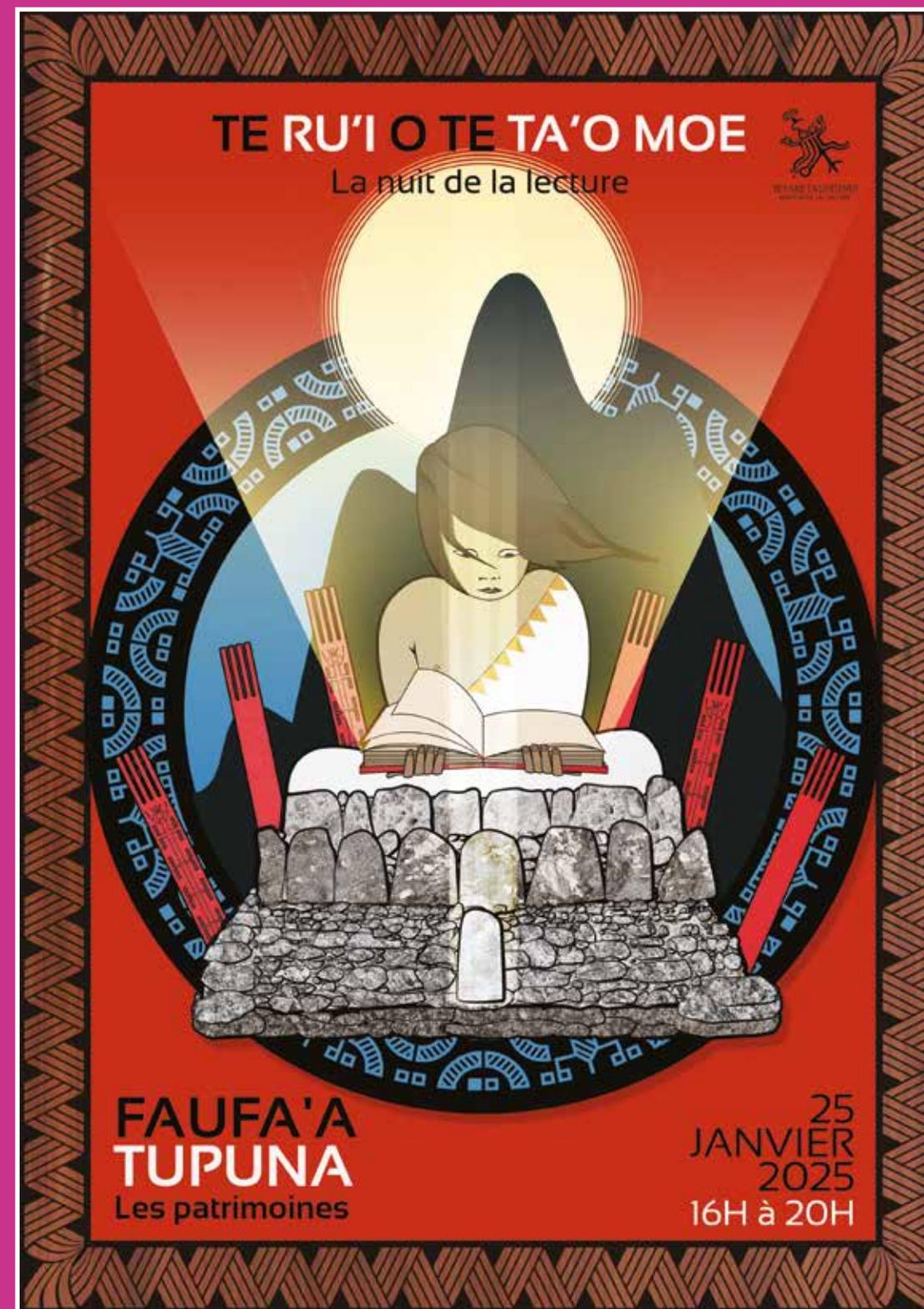
« On va prendre cette thématique Faufa'a tupuna sous un angle contextualisé, en l'abordant au travers du prisme de la littérature polynésienne, dans toute la diversité qui la compose. "Les patrimoines", cela évoque une littérature extrêmement vaste, allant du patrimoine familial, celui transmis aux générations par les ancêtres, au patrimoine national, issu d'un héritage commun et même au-delà, avec toute la littérature issue du patrimoine matériel et immatériel de l'humanité. La littérature et ses auteurs font eux-mêmes partie de cet ensemble patrimonial », insiste la responsable.

La soirée, dont le programme sera détaillé sur le site internet de TFTN, sera rythmée par des activités en lien avec des livres contemporains et par des animations littéraires et culturelles, qui intégreront notamment des symboles issus du patrimoine polynésien, comme les marae, la pirogue, les légendes... ♦

PRATIQUE

Nuit de la lecture sur le thème « Les patrimoines »

- Maison de la culture, le samedi 25 janvier de 16 à 20 heures
- Entrée gratuite
- La participation aux ateliers est accessible sur présentation d'un bracelet remis à l'entrée par l'équipe d'accueil
- Renseignements : 40 544 544
www.maisondelaculture.pf



2025 : magie de la musique, de la danse et du chant !

TEXTE : FRÉDÉRIC CIBARD, CHARGÉ DE COMMUNICATION DU CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE (CAPF)-TE FARE 'UPA RAU - PHOTO : STÉPHANE SAYEB.

Si la mission principale du Conservatoire réside dans l'enseignement, la préservation et la transmission des savoirs en matière de pratiques artistiques, les élèves et professeurs de Te Fare 'Upa Rau excellent aussi sur scène. Ils nous proposent, de février à juillet 2025, dans les trois sections principales – arts traditionnels, arts classiques et arts de la scène – un magnifique programme de 25 dates où le public pourra choisir un temps de partage avec l'école du Pays.

Ils et elles auront six mois pour faire rêver le grand public : les élèves et professeurs du Conservatoire artistique attendent cette seconde partie de l'année académique, de février à juillet 2025, avec impatience. Impatience de monter sur scène, impatience de chanter, danser, de déclamer ou jouer, car l'enseignement artistique inscrit les arts de la scène dans leurs cursus d'étude. Ou comment partager ses acquis et passer d'un statut d'élève à celui de concertiste...

Du Grand théâtre au marae, du jazz aux chants sacrés

Tout commencera le samedi 15 février 2025, le lendemain de la Saint-Valentin, au Petit théâtre de la Maison de la culture. Le premier concert de l'année des formations du Conservatoire est coproduit avec les équipes de TFTN. C'est le concert des professeurs, qui montent les premiers sur scène afin de pouvoir ses concentrer, par la suite, sur le suivi de leurs élèves. La plupart des enseignants sont également virtuoses et concertistes. Duos, trios, partage de la scène avec leurs meilleurs élèves : ce concert surprise ne manque jamais de saveur... ni d'humour.

Tout se terminera sur les espaces magiques du marae 'Ārahurahu, à partir de la seconde semaine de juillet 2025, où le Conservatoire produira une série de spectacles historiques en faisant appel aux pupu himene et aux groupes de 'ori tahiti ayant brillé sur la scène de To'atā lors du Heiva i Tahiti. Le format proposé sera celui d'un festival, le public amoureux de la culture appréciant également tout particulièrement les prestations des chants traditionnels sur un espace qui s'y prête particulièrement.

Entretiens, plus de 1 000 élèves auront aussi foulé la place To'atā à l'occasion du gala de la section des arts traditionnels le samedi 14 juin – avec ce moment d'émotion quand tous ces élèves, enfants, adolescents et adultes, interprètent le rauti fenua, en hommage à son créateur, notre regretté professeur John Mairai.

Si le grand orchestre symphonique et la grande harmonie ont rendez-vous les 9 et 10 mai au Grand théâtre de la Maison de la culture pour le concert virtuose des grands orchestres, le jazz aura également sa place avec les très attendus concerts du Big Band de l'établissement au Petit théâtre, les 21 et 22 mars, pour deux superbes Nuits du Jazz. Par ailleurs, le Festival international de soul et jazz revient en avril avec, pour sa troisième édition, la scène offerte aux femmes et une star internationale pour faire rayonner cette musique très prisée du public du fenua.

Du concert des ensembles aux voix du Conservatoire, nombreux sont les rendez-vous de musique, danse, chant et théâtre – avec une superbe comédie musicale les 2 et 3 mai – qui feront vibrer leurs spectateurs ! ♦

PROGRAMMATION JANVIER/JUILLET 2025

- 15 février - Concert des professeurs
- 7 mars - Concert de la femme
- 14 mars - Concert classique de musique de chambre
- 21 et 22 mars - Les Nuits du Jazz
- 19 avril - Concert des ensembles
- Du 21 au 26 avril - Festival international de soul et jazz
- 2 et 3 mai - Théâtre : Le Conservatoire sur la scène
- 9 et 10 mai - Concert du grand orchestre et de la grande harmonie
- 17 et 24 mai - Musical bus tour
- 14 juin - La Nuit des arts traditionnels
- 20 juin - Fête de la musique et concert jazz musiques actuelles
- Du 23 au 27 juin - 27^e stage international des arts traditionnels
- À partir du 12 juillet - Spectacles vivants au marae 'Ārahurahu

Concours des Journées du tiare tahiti : les artistes gagnantes

RENCONTRE AVEC HERENUI GARBUTT, ATEA RACHAL ET ELSA TAHI, ARTISTES GAGNANTES DES CONCOURS DES JOURNÉES DU TIARE TAHITI. TEXTE : TIPHAINE ISSELÉ - PHOTOS : SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL



Dans le cadre des Journées du tiare tahiti, organisées par Tahiti Tourisme du 5 au 7 décembre 2024, se sont tenus quatre concours d'artisanat : gravure d'une nacre sur socle, composition d'un bouquet de mariage, chemin de table bâti en tifaifai et création d'un 'ūmete en bois. Trois artisanes et artistes, parmi les gagnants, partagent leurs impressions sur ces concours et leur victoire.

Fleur emblématique, le tiare tahiti est le thème principal de ces journées au cours desquelles cette petite fleur blanche est célébrée. Cet événement s'est tenu, du 5 au 7 décembre 2024, organisé par Tahiti Tourisme en quatre lieux : les jardins de l'Assemblée, la CCISM, le Fare Manihini et le marché de Papeete.

Les visiteurs qui ont pris part à ces journées ont pu s'initier à la confection de couronnes, de colliers de fleurs et de housses de coussin en tifaifai, explorer les bienfaits du tiare tahiti, ou encore déguster des plats aux saveurs uniques de cette fleur.

Attaché à mettre en lumière le savoir-faire des artisans, le Service de l'artisanat traditionnel avait initié quatre concours d'artisanat d'une durée de cinq heures chacun, dans les jardins de l'Assemblée : gravure d'une nacre sur socle, composition d'un bouquet de mariage, chemin de table bâti en tifaifai et création d'un 'ūmete en bois. Les gagnants qui ont reçu un prix de 70 000 Fcfp sont respectivement Herenui Garbutt, Atea Rachal, Elsa Tahī et David Taurei. Bravo à tous les participants pour leur créativité, leur passion et leur engagement à faire rayonner cet emblème local ! ♦



Herenui Garbutt, 1^{er} prix gravure d'une nacre sur socle :

« J'ai aimé me mettre au défi de trouver une idée originale et de la réaliser. »

Diplômée du Centre des métiers d'art en 2019, Herenui Garbutt se définit comme une artiste qui aime créer, raconter des histoires et rencontrer des personnes. Dans son atelier de Pirae, elle s'adonne à la confection de bijoux, à la sculpture et au dessin numérique qui l'a notamment amenée à participer à l'aménagement de la nouvelle agence d'Air Tahiti en centre-ville. « Here » a déjà participé à la Fashion Week locale et a exposé en Nouvelle-Zélande et à Hawaï, mais c'est la première fois qu'elle prend part à un concours.

Comment avez-vous trouvé l'inspiration ?

« J'ai fait des recherches sur le tiare tahiti, thème du concours, au-delà de ce que je savais déjà. J'ai compris qu'il était présent partout. J'ai donc voulu mettre en avant tous les domaines où l'on retrouve cette fleur dans ma gravure : en cosmétologie avec le mono'i, en pharmacopée avec les rā'au Tahiti et dans la tradition de l'accueil avec les colliers de tiare tahiti. »

Pouvez-vous décrire votre pièce ?

« Je n'avais pas envie de graver une nacre posée verticalement sur un socle comme on voit habituellement. Dans

ma tête, la nacre devait être à plat et représenter un *ti'i*. Dans ses cheveux, il y a des fleurs semi-ouvertes en couronne. En collier de cou, des boutons de *tiare* et sur sa jambe, un *tiare* en pleine floraison.

La veille du concours, il m'est venu l'idée de percer en son centre cette nacre toute ronde pour la poser sur un socle de *tou* que j'ai évidé et dans lequel j'ai disposé du *mono'i*.

J'ai appelé ma création *Ti'iare mā'ohi* qui est une contraction entre *ti'i* et *tiare*, et *mā'ohi* en opposition avec Tahiti de *tiare tahiti*. »

Qu'est-ce qui vous a le plus plu dans ce concours et qu'avez-vous trouvé de plus challengeant ?

« J'ai bien aimé être face à moi-même dans le cadre de ce concours et de me mettre au défi de trouver une idée originale et de la réaliser. J'ai aussi apprécié que le public ait été réceptif à mon univers. Certaines personnes sont passées le matin quand la pièce était très brute puis sont revenues en fin de concours pour voir la pièce finie. Ça fait toujours plaisir.

Dans ce genre de concours, il faut en quelque sorte déplacer son atelier sans tout prendre, mais en apportant suffisamment d'outils pour y trouver du confort. J'avais oublié une bonne lampe par exemple et quelques ustensiles. La gestion du temps est aussi quelque chose qu'on ne prend pas forcément en compte quand on travaille hors concours. »



Atea Rachal, 1^{er} prix composition d'un bouquet de mariage :

« Il y a environ 700 *tiare* dans mon bouquet »

Connue pour sa page Facebook Garden by Atea, Atea Rachal, artiste florale, a l'amour des fleurs et des compositions mixant fleurs locales et d'ailleurs. Il y a cinq ans, employée dans une station-service où elle ne s'épanouit pas, elle commence par partager sur sa page des photos de fleurs de son jardin. Puis une première commande particulière d'une couronne de tête arrive. Atea se met alors à se perfectionner avec des tutoriels, innove avec des serre-tête fleuris, des bouquets de mariage, d'anniversaire. Depuis deux ans, les fleurs sont ses patronnes à temps plein et dans son atelier à Fa'a'a, Atea dessine, crée et aime sortir de l'ordinaire pour offrir du sur-mesure à sa clientèle. La citation de Walt Disney – « *Si vous pouvez le rêver, vous pouvez le faire* » – est ce qui motive Atea.

Comment avez-vous trouvé l'inspiration ?

« Mettre en valeur le *tiare tahiti* à travers un concours, ça m'a tout de suite plu. Nous avons le droit d'utiliser d'autres végétaux, mais je savais que je voulais laisser une place dominante au *tiare*. J'avais en tête un bouquet rond avec une cascade de fleurs. J'ai voulu utiliser des perles aussi et c'est une première pour moi dans un bouquet de mariage. »

Pouvez-vous décrire votre pièce ?

« Il y a une grande palme verte en demi-cercle comme un soleil avec quelques gypsophiles blancs et des brins légers de *nī'au*. Puis il y a la boule de *tiare* avec des perles insérées dans certaines fleurs en bouton et une cascade de frangipaniers de Singapour blancs. Il y a environ 700 *tiare* dans mon bouquet. »

Qu'est-ce qui vous a le plus plu dans ce concours et qu'avez-vous trouvé de plus challengeant ?

« J'ai aimé sortir de ma zone de confort en participant pour la première fois à un concours. J'y allais pour m'amuser et sans trop me poser de questions, mais j'aime donner le meilleur de moi-même. Je craignais de ne pas avoir pris assez de fleurs, car une fois que le concours avait commencé, nous n'avions plus le droit d'aller nous réapprovisionner. »



Elsa Tahi, 1^{er} prix chemin de table bâti en tifaifai :

« Je me suis arraché les cheveux avec les creusés »

Artisane spécialisée en *tifaifai* depuis plus de vingt ans, Elsa Tahi fait partie du bureau de la fédération de Arue, Ra'iamanu, et est trésorière adjointe de l'association Te 'Api Nui o te Tifaifai. C'est une exposition à Aorai Tini Hau, quand elle était adolescente, qui lui a donné envie de se mettre au *tifaifai*. C'est le côté créatif qui plaît à Elsa qui n'utilise plus de patrons pour ses ouvrages depuis une quinzaine d'années.

Comment avez-vous trouvé l'inspiration ?

« C'est le pied de *tiare* que j'ai dans ma cour qui m'a inspirée et l'accueil de notre *fenua* avec la couronne. »

Pouvez-vous décrire votre pièce ?

« À chaque extrémité de mon chemin de table, il y a un pied de *tiare* avec des feuilles. Au milieu, j'ai voulu représenter

un *tiare* avec ses pétales bien ouverts. J'ai choisi des couleurs de la nature dans les mêmes nuances : du vert vif, un vert anis et du blanc. J'ai employé deux techniques : l'appliqué, plus classique, pour le *tiare*, et le creusé pour les deux pieds. Tout est cousu à la main. »

Qu'est-ce qui vous a le plus plu dans ce concours et qu'avez-vous trouvé de plus challengeant ?

« J'ai été agréablement surprise de gagner, je n'en revenais pas. Le plus dur a été la technique des creusés. Je me suis arraché les cheveux avec parce que je voulais que les feuilles soient vertes et que les fleurs soient blanches. Mais ça a sans doute fait la différence parce que les autres participants n'ont employé que la technique de l'appliqué. »



David Taurei, qui n'a pu être joint pour une interview, a remporté le 1^{er} prix du concours de création d'un 'ūmete en bois.

22^e Fifo : une nouvelle fenêtre ouverte sur l'Océanie

RENCONTRE AVEC LAURA THÉRON, DÉLÉGUÉE RÉGIONALE DE L'AFIFO, ET TEVA PAMBRUN, MEMBRE DU COMITÉ DE PRÉSÉLECTION DES FILMS DU FIF0. TEXTE : LUCIE CECCARELLI - PHOTOS : LUCIE CECCARELLI ET FIF0



L'équipe du Fifo qui gère la 22^e édition de ce festival

C'est un rendez-vous très attendu de chaque début d'année : en février, l'Océanie se réunit et se raconte à l'occasion du Festival international du film documentaire océanien (Fifo). Quarante-huit films, dont dix en compétition, ont été sélectionnés pour la 22^e édition, qui aura lieu du 31 janvier au 9 février. Et cette année encore, la jeunesse sera au cœur de l'événement, avec des journées consacrées aux scolaires ainsi que la mise en place d'un Mini-Film Festival pour les moins de 26 ans.

Le Festival international du film documentaire océanien (Fifo) se tiendra cette année du 31 janvier au 9 février, toujours au sein de Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la culture. Depuis 2004, cet événement devenu incontournable dans le paysage audiovisuel océanien réunit les réalisateurs et les producteurs de toute la région, et même au-delà, ainsi que les passionnés, le grand public et les scolaires, autour de thématiques propres aux îles du Pacifique.

Cette 22^e édition se fera à nouveau dans un format hybride, à l'instar des trois dernières années, avec des projections, ateliers et rencontres en présentiel, mais également via une plateforme de visionnage en ligne, dont un espace dédié aux professionnels, sur le site www.fifotahiti.com. « Les films sont aujourd'hui accessibles depuis tous les États océaniques, la France hexagonale et tout l'Outre-mer français. Le festival a donc gagné en caractère international et on est très heureux de pouvoir poursuivre cela. C'est un challenge technique pour nos équipes », souligne Laura Théron, déléguée régionale de l'Association du Festival international du film documentaire océanien (Afifo).

Une édition 2024 chamboulée

En février 2024, la précédente édition du festival avait été fortement perturbée par les conditions météorologiques sévères et les annonces des autorités. Les organisateurs avaient été contraints de fermer

les portes du Fifo pendant plusieurs jours et toutes les sorties scolaires avaient été annulées.

« On avait enregistré plus de 7 500 inscriptions scolaires, soit une espérance de fréquentation d'avant-Covid. Puis le festival a enregistré la chute de fréquentation la plus sévère de son histoire. Cela a été un énorme challenge pour les équipes qui ont dû reprogrammer en temps réel et se réadapter. Et comme un malheur de programmation n'arrive jamais seul, pendant le même temps, un des câbles d'approvisionnement en Internet du Pays était en avarie, avec un débit ralenti sur toute la Polynésie française. Donc, pour cette édition 2025, on est très heureux et on a surtout très hâte de renouer avec une programmation "normale", en tout cas moins challengeante, et surtout de retrouver notre public, notamment jeunesse, qui est extrêmement important pour nous », poursuit Laura Théron. C'est pourquoi cette année, le format hybride a été repensé afin de fournir une meilleure adaptabilité de son programme.

Près de 50 films présentés

Cette année, 48 films sont proposés : 10 documentaires en compétition, 18 hors compétition, 10 courts-métrages documentaires et 10 courts-métrages de fiction. Les formats courts seront présentés en ouverture du festival à l'occasion de deux événements Off : Fenêtre-sur-courts

et la 15^e Nuit de la Fiction. Puis à l'issue du Fifo, les meilleurs films documentaires et de fiction seront récompensés par des prix du public, des prix spéciaux ainsi que le grand prix Fifo-France Télévisions. Quelques nouveautés sont attendues de ce côté-là.

Le jury 2025 sera présidé par Ben Salama, réalisateur français d'origine algérienne ayant particulièrement travaillé sur le monde arabe, la société multiculturelle française et les questions de décolonisation. Il sera accompagné dans sa mission par six personnalités venues d'Australie, de Fidji, de Nouvelle-Zélande, de Nouvelle-Calédonie et, bien évidemment, de Polynésie française. « Il nous tient à cœur de composer un jury international qui soit représentatif de notre région mais aussi de la filière et des implications et engagements culturels forts qui s'expriment en Océanie et à travers les films du Fifo », explique Laura Théron.

Quinze bénévoles en comités de présélection

En amont, c'est un important travail de sélection qui est mené chaque année par deux comités de présélection, l'un pour les documentaires, l'autre pour les films de fiction. Au total, 142 documentaires et 53 fictions leur ont été soumis. « Ils les ont tous visionnés. Ces quinze bénévoles des comités de présélection sont extrêmement importants pour nous. Grâce à leurs compétences professionnelles, à leur sensibilité et à leur vision culturelle, et par leurs profils différents, ils participent à débattre afin de garantir une sélection de qualité, variée et renouvelée chaque année », souligne Laura Théron.

« C'est une lourde tâche de choisir parmi ces films », enchaîne Teva Pambrun, membre

du comité de présélection des films du Fifo. « On essaye de mettre en compétition tous les pays de l'Océanie, pour que soient représentés l'île de Pâques, Hawaii, Aotearoa, l'Australie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Vanuatu, la Nouvelle-Calédonie, etc. Et dans cette sélection, on essaye de trouver des documentaires, pas des magazines ou des reportages. »

Les critères de durée entrent également en jeu dans les choix afin de pouvoir diffuser plusieurs fois chaque film et de permettre au jury de travailler convenablement en un laps de temps de seulement quatre à cinq jours. « En compétition, on est limité entre 12 et 14 heures de projection. Les documentaires durent donc entre 45 minutes à 2 heures parfois, même si on évite un format aussi long. Hors compétition, on doit faire une programmation de 14 à 16 heures de projection. Et il y a aussi 2 h 30 de courts-métrages », explique Teva Pambrun.

Un record de productions locales

Comme à chaque fois, aucun thème n'est imposé dans la sélection officielle. Mais cette dernière doit être représentative du cinéma océanien d'aujourd'hui ainsi que des préoccupations et de la diversité des peuples du Pacifique, afin d'explorer les multiples facettes de nos îles.

Onze films produits localement ou traitant de la Polynésie (lire encadré) font partie de la sélection officielle du Fifo 2025, « un record assez inattendu », précise Laura Théron. Trois d'entre eux sont même en compétition : *Fier.e.s*, *la voix du Pacifique*, *Surf, le feu sacré* et *Te Puna Ora, la source de vie*.

« Comme chaque année, notre voyage en Océanie nous plonge dans les traditions, les langues, les croyances et les modes de vie qui définissent les peuples océaniques », souligne Teva Pambrun. D'autres productions retracent leurs combats, collectifs ou individuels, à travers des histoires, des témoignages ou des portraits poignants. L'héritage colonial, qui a toujours inspiré les documentaristes de la région, sera à nouveau traité, ainsi que la réappropriation culturelle et identitaire. Dans tous les cas, les films sélectionnés cette année promettent une programmation riche en contenus et en émotions. ♦

Dix films en compétition



• *Fier.e.s, la voix du Pacifique* (PF)

Un film « choral » qui met des mots et des visages sur la transidentité polynésienne. Les protagonistes se racontent à travers doutes, blessures et fiertés, entre questionnements identitaires, acceptation sociale et résilience. Ils nous ouvrent les portes de leur quotidien et de leur histoire, entre ombre et lumière. À leur image.

Réalisation : Raynald Mérienne (2024)



• *Marimari* (NZ et PNG)

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, dans des communautés où la peur des sorcières fait loi, une femme se bat pour sauver les accusées avec la seule ressource qu'elle a : la compassion.

Réalisation : Paul Wolfram (2024)

• *Mauri* (USA et NZ)

Nouvelle-Zélande. Plongée dans la sagesse des traditions *māori* qui offrent un chemin réparateur pour guérir les blessures infligées par le colonialisme. Le film témoigne de la beauté et de la résilience inébranlable de la culture *māori*.

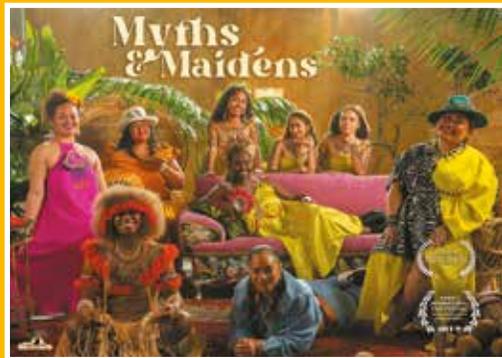
Réalisation : Zaya et Maurizio Benazzo (2024)



• *Myrjana, la valeur d'une femme* (NC)

Depuis le féminicide de Myrjana, ses sœurs originaires de la tribu de Bangou en Nouvelle-Calédonie prennent soin de ses deux jeunes orphelins laissés pour compte. Pour surmonter leur chagrin, leur culpabilité et leur colère, elles se mettent en mouvement avec Cécile, la sage-femme du village.

Réalisation : Stéphane Ducandas (2024)



• *Myths and Maidens* (NZ)

Les femmes du Pacifique ont longtemps été vendues au monde comme des sirènes des mers du Sud à la peau claire, toujours accueillantes de l'homme blanc. Leurs véritables histoires nous mènent loin, très loin de cette carte postale du paradis.

Réalisation : Lisa Taouma (2024)

• *Stamba Blo Fridom* (Vanuatu)

Au Vanuatu, le rêve d'indépendance, devenu réalité le 30 juillet 1980, est né du désir de reprendre les terres alors occupées par les colons. Marcel Melto interroge le chemin parcouru depuis lors et part à la rencontre des anciens pour entendre leurs histoires et leurs souvenirs.

Réalisation : Fred Fontes et Marcel Melto (2024)



• *Surf, le feu sacré* (France et PF)

Depuis ses origines dans le Pacifique aux Jeux Olympiques 2024, le film nous propose de plonger au cœur de l'épopée mondiale du surf. Une célébration de ce sport né sur des côtes polynésiennes.

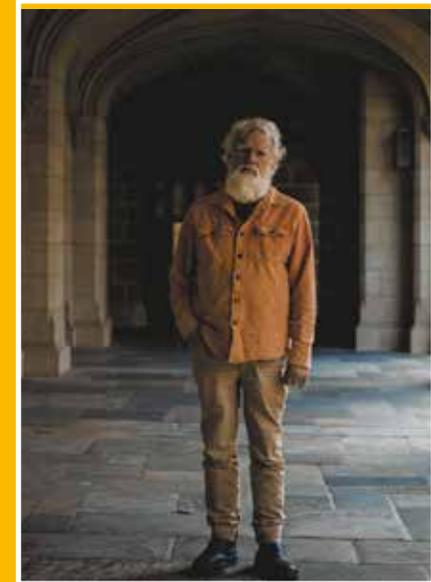
Réalisation : Christophe Bouquet, Benjamin Morel (2024)



• *Te Puna Ora, la source de vie* (PF)

Inspiré par la légende de la déesse Hina, ce film suit l'histoire captivante de résistance de trois femmes sur l'île de Mo'orea. Un documentaire où se rencontrent écart de générations, respect des traditions et conscience environnementale.

Réalisation : Virginie Tetoofa (2024)



• *The Dark Emu Story* (Australie)

Ce film plonge dans la controverse, en offrant une plateforme au peuple premier de l'Australie pour partager ses histoires remarquables et en éclairant notre compréhension de l'histoire australienne. Une traversée poétique pour la reconquête de la dignité d'un peuple.

Réalisation : Allan Clarke (2023)



• *Trans & Pregnant* (NZ)

Le film suit Frankie, un homme transgenre, et son compagnon Rāwā dans leur chemin vers la parentalité. Le portrait d'un parcours intime relevant des défis émotionnels et sociétaux, qui interroge ce que devenir parent signifie dans un monde qui apprend encore à accepter toutes les formes d'amour.

Réalisation : Ramon Te Wake (2024)



Laura Théron, déléguée régionale de l'Afiffo :

« Le Fifo a participé à structurer la filière audiovisuelle polynésienne »

Quels sont les animations et rendez-vous prévus en marge des projections cette année ?

« On va avoir un panel d'ateliers, dont quatre d'initiation à l'audiovisuel qui s'adressent au grand public. D'une durée de trois heures, ils auront lieu quatre fois dans la semaine, soit le matin soit l'après-midi. On devrait également avoir un *boot camp*, c'est-à-dire une semaine intensive où le challenge va être de créer des films. On fera un appel à candidatures car les places seront limitées à huit personnes, plutôt des jeunes ayant une appétence pour l'audiovisuel. On va également avoir des ateliers plus poussés sur l'écriture, la production et le *storytelling*, ainsi que des master class liées à ces thématiques. L'an dernier, on avait organisé l'Oceania Pitch, qu'on aimerait mettre en place en biennale, donc là, on aura l'Oceania Lab, un laboratoire de type pépinière avec une proposition d'ateliers et de master class multi-niveaux afin d'encourager la création audiovisuelle progressive sur plusieurs niveaux professionnels et d'âge. On va confirmer sa forme finale, ainsi que les ateliers, les conférences et les workshops, dans le courant du mois de janvier. »

Y a-t-il d'autres nouveautés ?

« Chaque année, on essaye de renouveler le Fifo tout en s'inscrivant dans une continuité, donc on essaye de s'améliorer et de prendre en considération les demandes des publics, notamment des scolaires qui sont une cible qui nous tient à cœur. Je pense que le Fifo a participé à structurer la filière audiovisuelle polynésienne et c'est une opportunité parce qu'on n'a pas de cursus spécialisé là-dedans. Les jeunes qui sont en information-communication ou

dans des spécialisations cinéma en lycée ont ainsi l'opportunité de participer à un festival, de rencontrer des réalisateurs et de faire des rencontres métiers avec des professionnels. Le Fifo, c'est aussi la grand-messe de l'audiovisuel et la valorisation de tout cela. Ce sont des filières où il y a de l'avenir, où des métiers se créent, et qui permettent d'exprimer sa créativité car on est à cheval entre des métiers extrêmement techniques et logistiques mais aussi extrêmement créatifs. Les réalisateurs sont des artistes ! Je suis persuadée qu'on a un vivier de créateurs de contenus audiovisuels en Polynésie française qu'il faut juste accompagner, en se positionnant vraiment dans un format de mentorat pour les encourager. »

Quels sont les enjeux du Fifo cette année ?

« Les enjeux sont toujours un peu les mêmes, mais c'est vrai que depuis qu'on m'a proposé de prendre la direction du Fifo l'année dernière, la création audiovisuelle et ce focus sur les jeunes me tiennent beaucoup à cœur. Je pense que le Fifo est à la fois une opportunité culturelle de se retrouver et de participer à réaliser une identité océanienne commune, mais aussi de s'intéresser aux filières audiovisuelles, qui sont très séduisantes pour nos jeunes. Ce sont des médiums qu'ils aiment beaucoup parce qu'ils les maîtrisent, ça les intéresse, donc si on parvient à les faire devenir performants là-dedans, on aura tout gagné. Et à l'échelle internationale, l'enjeu du Fifo est d'ouvrir une fenêtre sur nous, sur l'Océanie. Il s'agit du seul festival international ainsi ciblé sur notre région, il remplit une mission de visibilité sur nos îles, nos enjeux et nos problématiques. »

Un Mini-Film Festival créé pour les jeunes

L'an dernier, le Fifo avait lancé un appel à films auprès de la jeunesse polynésienne, en vue de la création d'un Mini-Film Festival. Tous les jeunes de moins de 26 ans étaient invités à partager leur créativité et leur vision pour donner vie à leur talent de *storytellers*, à travers des films courts tout format (documentaire, portrait, fiction, reportage...), en individuel, en groupe ou dans le cadre d'un projet scolaire. Les équipes du Fifo ont profité des tournées « hors-les-murs » du festival pour dispenser, dans les îles également, des ateliers d'initiation à l'audiovisuel et ainsi encourager les jeunes à créer.

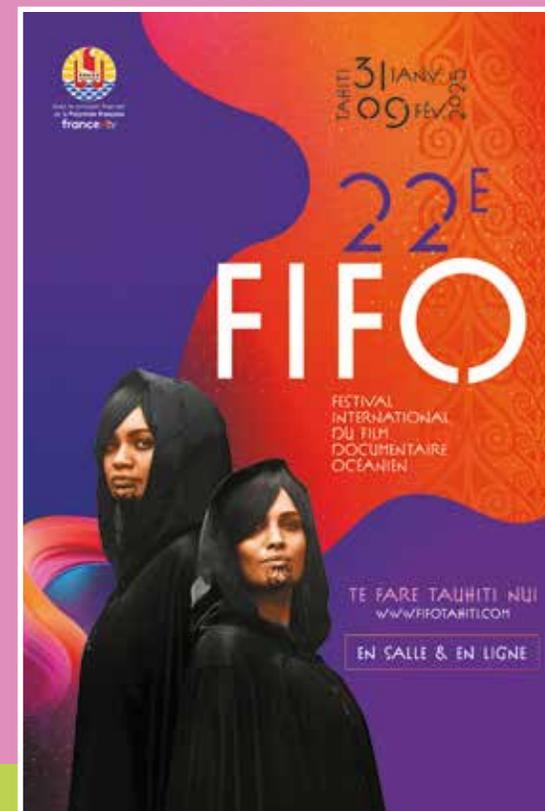
« On a reçu suffisamment de films pour être en mesure de constituer une sélection, donc on est très heureux d'annoncer qu'il y aura une programmation du Mini-Film Festival en 2025, qui prendra la forme d'un créneau dédié dans la programmation du Fifo », se réjouit Laura Théron. Ce projet fait écho au Vini Film Festival qui existait il y a quelques années et qui a permis à plusieurs jeunes réalisateurs locaux de se faire connaître. Il est voué à devenir pérenne si le public est au rendez-vous.

Un jury d'exception

- Président : Ben Salama, auteur, réalisateur et producteur franco-algérien.
- Rachel Perkins, cinéaste australienne et fondatrice de Blackfella Films, l'un des principaux créateurs de contenus audiovisuels australiens.
- Nunë Luepak, auteur, réalisateur, producteur et scénariste calédonien.
- Toa Fraser, dramaturge, cinéaste et réalisateur de télévision néo-zélandais.
- Jone Robertson, qui dirige la Film Commission de Fidji, sous l'égide du ministère du Commerce.
- Caroline Farhi, journaliste et présentatrice télé chez Polynésie la 1ère.
- Teiva Manoi, dit « Minos », danseur, orateur, conteur, musicien et comédien polynésien.

PRATIQUE

- Du 31 janvier au 9 février
- À Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la culture
- En ligne sur www.fifotahiti.com
- Facebook et Instagram [fifo.official](https://www.facebook.com/fifo.official)
- YouTube [FIFO Tahiti](https://www.youtube.com/channel/UC...)



Monument aux morts de Papeete : iconographie et symbolique

TEXTE ET PHOTOS : JEAN-CHRISTOPHE SHIGETOMI



En 1922, la ville de Papeete, alors seule commune des Établissements français d'Océanie, décide d'ériger un monument aux morts en mémoire de ses fiers Poilus de la Grande Guerre. Le projet est partiellement financé par une souscription publique. L'œuvre, réalisée en France par un architecte renommé en la matière, Hippolyte Marius Galy, ne manque pas de symboles qui méritent notre attention.

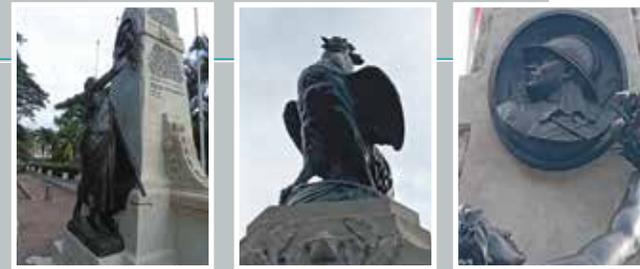
Le monument aux morts polynésiens de la Première Guerre mondiale se compose d'un ensemble figuratif et idéaliste, de registre assez classique, dont l'allégorie et la symbolique ne peuvent que renvoyer à une lecture initiatique. Il a conservé son architecture originelle de l'année 1922 qui se composait d'un obélisque auquel s'adossait une jeune femme, ces deux ensembles étant posés sur un socle, placés sous la garde à leurs deux extrémités de deux casques de la Grande Guerre. Sa forme pyramidale est assez usuelle des monuments aux morts nationaux. Il s'est complété de trois stèles rappelant les soldats tahitiens tombés pendant la Seconde Guerre mondiale, les opérations extérieures et en Indochine, en Corée et à Madagascar.

Image suprême de la patrie et de la victoire

Aujourd'hui, on accède à l'esplanade du monument par trois marches qui renforcent l'idée d'ascension et de verticalité vers le divin. L'obélisque, pierre élevée, matérialise également le lien avec le divin mais affirme aussi l'éternité. Une frise renvoie à la sphère céleste. L'obélisque se

constitue d'un fût de forme triangulaire pour se terminer par un coq gaulois perché. Le coq rappelle l'héritage des Gaulois et trouve toute sa place comme emblème de la France et de la République. Animal de combat, il représente le courage et la fierté. Sur un plan purement religieux, le coq annonce le lever du jour et la résurrection du Christ qui triomphe des ténèbres. En revanche, une colombe exprimerait la paix universelle retrouvée.

L'allégorie de la jeune femme est coutumière des monuments aux morts, image suprême de la patrie et de la victoire. Margaux Teissier, une jeune fille de la colonie, épouse d'Henry Gentil, fonctionnaire et peintre ayant servi à Tahiti après la Première Guerre mondiale, aurait été le modèle d'Hippolyte Marius Galy, auteur de l'œuvre. La jeune femme, presque de grandeur nature, par la tension de son corps, bras élevé et jambe droite tendue, répond au chant du coq pour figurer la patrie combattante et renaissante et honorer le sacrifice de ses enfants. Sa posture couplée avec la hampe du drapeau laisse entrevoir une croix, comme celle portée par Jésus-Christ lors de sa crucifixion.



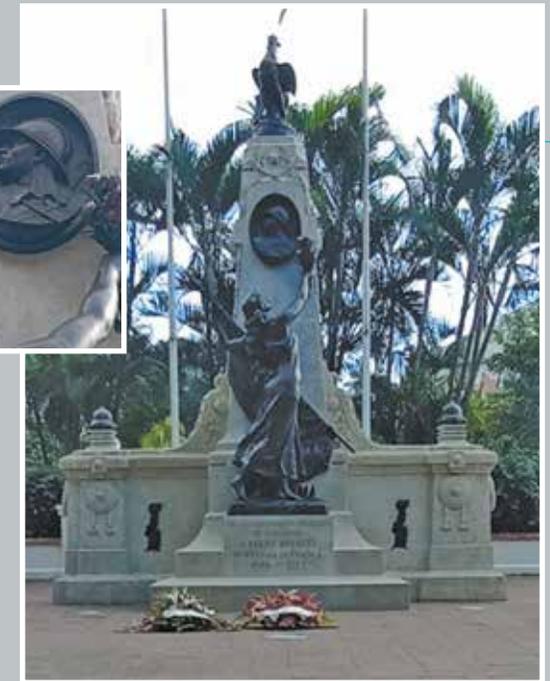
Sa couronne semble faite de lauriers. Mythifié par les Grecs, sacralisé par les Romains, le laurier incarne la victoire triomphante et les vertus militaires. Gardant ses feuilles vertes même en hiver, il est aussi symbole de l'immortalité. Mais la couronne pourrait être aussi une fougère de *maire* décorée de deux fleurs de *tiare*. Elles auraient vocation à rappeler l'engagement des enfants de l'ancienne Océanie française dans la Grande Guerre au secours de *Māmā Farani*, la mère patrie incarnée par la jeune femme arborant le drapeau tricolore incliné en signe de deuil. Une mère patrie évoquée par l'unité de ses composantes dont celles de l'Empire avec le « paréo » dont elle se recouvre. Mais ce voile peut avoir aussi valeur de drap funéraire, à l'instar de celui de sainte Véronique sur lequel s'imprima le visage du Christ ensanglanté.

La jeune femme piétine pieds nus, humilité oblige, des feuilles d'acanthé, parée de voiles de deuil pour rappeler la douleur, des familles, de la Nation dans la perte d'un fils, d'un père, d'un frère.

Portrait d'un Poilu tahitien

Au-dessus de la jeune femme, un médaillon arbore le portrait d'un Poilu tahitien. Le soldat semble porter son regard vers le passé, le sang versé et le sacrifice de ses frères d'armes, ou bien l'avenir, et la paix retrouvée. Porteuse d'un bouquet de fleurs, la jeune femme qui incarne la patrie, perpétue leur souvenir comme dans toute manifestation funéraire. Ce bouquet semble se composer de *taina*, fleur emblématique de Tahiti, mêlée à des roses et des camélias stylisés pour symboliser l'unité citoyenne. Ce portrait figé du Poilu tahitien invite alors au recueillement.

Un rameau d'olivier orné d'une étoile surplombe le médaillon du soldat. L'olivier représente la gloire du soldat, tout comme dans l'Antiquité celle des empereurs



romains. L'étoile rappelle la valeur guerrière dans le courage et l'honneur ainsi que celui du devoir accompli. Les étoiles accompagnent notamment la Croix de guerre, distinction militaire créée en 1915.

La feuille d'acanthé stylisée, support de l'obélisque, rappelle un ordre architectural dont l'art corinthien pour traduire en particulier la mort et le deuil.

La couronne mortuaire composée de fleurs séchées entrelacées de rubans traduit l'immortalité du soldat tombé au champ d'honneur. L'urne désigne les soldats tués pendant la guerre.

Un casque de Poilu est posé sur un ensemble végétal fait de « victorieuses » feuilles d'olivier. Leur socle est enserré de deux cordes en signe de fraternité d'armes. Le casque arbore l'écusson des grenadiers, contre ceux usuels de « RF » pour République française ou l'ancre de marine pour les Marsouins. Un bouclier sculpté dans la pierre renvoie à la protection.

La torchère figure, par sa flamme, la purification. La lumière éclairante qui traverse les ténèbres est alors le symbole de souvenir éternel. Dans le dos de l'obélisque, se retrouve l'étoile avec, à ses pieds à sa gauche, le laurier et la feuille de chêne de l'arbre sacré des Gaulois qui expriment la force, la vie, la longévité mais aussi les vertus civiques. Une inscription sur le monument rappelle la souscription publique pour sa réalisation. ♦

Le très réglementé timbre-poste « caritatif »

ARTICLE RÉALISÉ SUR LA BASE D'UNE NOTICE ÉTABLIE PAR LES « CHERCHEURS DU SPAA-TPFT ».
SOURCES : JO DES EFO DE 1915 ET 1916 ; LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE DE 1916 ;
LA PHILATÉLIE À TAHITI (DE CHRISTIAN BESLU) ; MEMORIAL POLYNÉSIE TOME V



Dans les classeurs du fonds Danielsson contenant une grande quantité de documents rassemblés pêle-mêle, se trouve un petit dossier sur les timbres-poste proposés à la vente pendant la Première Guerre mondiale avec une surcharge au profit de la Croix-Rouge. Et leurs conditions d'émission et d'utilisation ont fait couler de l'encre...

Il faut savoir qu'en France, en 1914, deux timbres de type « Semeuse » à 10 centimes furent mis en vente avec une surcharge de 5 centimes au profit de la Croix-Rouge. À Tahiti, c'était un timbre de type « Sage » (allégorie de la Paix et du Commerce) qui était utilisé avec la valeur courante de 10 centimes. Il se différenciait du timbre de l'Hexagone par un cartouche mentionnant « Établissements de l'Océanie » sous la valeur faciale, à la place de la mention « République française », celle-ci étant repositionnée au-dessus des figures allégoriques.

1915, émission d'un timbre spécial

On peut lire dans le *Mémorial Polynésien* tome V : « Suivant l'exemple de la métropole, l'entrepreneur directeur des Postes, Henri Lemasson, propose au début de 1915 l'émission d'un timbre spécial vendu au profit des œuvres de la Croix-Rouge¹. » Ayant sauvé du bombardement de Papeete un stock de vieux timbres « Paix et Commerce » retirés de la circulation, il pensait que l'apposition d'une surcharge était facilement réalisable par l'imprimerie du gouvernement. Les timbres concernés étaient le 15c bleu de 1892 et le 15c gris de 1900.

Le 22 avril 1915, le gouverneur Fawtier prit un arrêté : « Art. 1^{er}. – Il est créé dans la colonie un timbre spécial dénommé « Timbre de la Croix-Rouge française ». Le public aura

la faculté dans le régime intérieur et franco-colonial d'utiliser ce timbre qui vaudra affranchissement jusqu'à concurrence de 0^{fr}10 seulement.

Art. 2. – Ce timbre sera vendu 0^{fr}15. La différence entre le prix de vente et la valeur d'affranchissement sera envoyée à la Commission instituée par décret du 8 août 1914 au ministère de la Guerre sous l'autorité du Chef de Santé militaire.

Art. 3 – Le timbre-poste de la Croix-Rouge française ainsi créé dans la colonie sera constitué par les vignettes à 0^{fr}15 en cours, portant en surcharge rouge une croix de Genève et au dessous le mot Tahiti. »

« Au moment où la vente commence, le 24 avril, Lemasson décide de rationner ces timbres qui ont toute chance de prendre rapidement de la valeur. Les timbres gris ne seront vendus qu'à raison de 50 par personne et jusqu'à concurrence de 1 000 par jour. Étant donné ces limitations, le temps fixé pour cette vente n'est que d'un quart d'heure, le matin de 7 h 30 à 7 h 45². » Quant aux timbres bleus, on ne pouvait les obtenir que « par souscription ouverte à partir du 24 avril pendant huit jours seulement avec une quantité maximum de 8 timbres par personne, distribuables aux seuls souscripteurs le 4 mai de 7 h 30 à 9 h 00 du matin³ ».

Jusqu'en août 1916, l'affranchissement courant (10 centimes) sera perturbé par

plusieurs circonstances, conséquences de l'application de la surcharge de 5 centimes au profit de la Croix-Rouge française :

- la pénurie de timbres ;
- la surcharge de travail à l'imprimerie, qui entraîne de nombreuses irrégularités et anomalies : surcharges mal positionnées, impressions à l'envers⁴...
- la spéculation : « Trois mois plus tard [après l'arrêté d'avril], des marchands de timbres parisiens paient déjà 50 francs le timbre bleu et 6 francs le timbre gris⁵. Si bien que le profit de cette curieuse émission se répartit ainsi : 575 francs pour la Croix-Rouge et 146 475 francs pour les heureux acquéreurs de timbres. [...] Il faut dire à la décharge du directeur des Postes qu'il s'est empressé de combler le manque à gagner subi par la Croix-Rouge en émettant successivement, cette même année, trois autres timbres, surchargés de 5 centimes au profit de l'association et dont les tirages ont été de 25 000, 30 000 et 45 000 exemplaires⁶. »

Pénurie de timbres et spéculation

Il y eut cinq émissions successives de timbres surchargés :

- 11 500 puis 75 000 timbres du type « Sage » à 15 centimes par arrêtés des 22 et 28 avril 1915 ;
- 25 000 timbres du type « Sage » à 10 centimes par arrêté du 19 mai 1915 ;
- 30 000 timbres du type « tête de vahine » à 10 centimes par arrêté du 2 septembre 1915 ;
- 45 000 timbres du type « tête de vahine » à 10 centimes par arrêté du 5 octobre 1915 ;
- 120 000 timbres du type « tête de vahine » à 15 centimes (surchargés d'un simple 10) par arrêté du 5 août 1916.

Notons qu'en juillet 1916, il y eut pénurie de timbres à 0^{fr}10, ce qui entraîna l'arrêté suivant du 20 juillet 1916 concernant les timbres déjà surchargés :

« Article 1^{er}. – Les timbres-poste de la Croix-Rouge restant en approvisionnement à la



date de ce jour, seront vendus au public à raison de 0 fr. 10.

Art. 3 - La dépense supplémentaire de 0 fr. 05 par figurine, dont le produit doit revenir à l'œuvre de la Croix-Rouge française, sera supportée par le budget local. »

En ce qui concerne la cinquième émission de timbres, le gouverneur Julien voulut éviter tout risque de spéculation. Dans son arrêté du 5 août 1916, il précisait :

« Art. 4 - Il ne sera toléré, dans cette émission, aucune surcharge présentant la moindre anomalie, telle que rupture d'équilibres des caractères, renversement, écartement, etc., de façon à maintenir à toute l'émission une parfaite similitude et homogénéité. Si des feuilles se présentent autrement que les autres, elles devront faire l'objet d'une incinération immédiate en présence de tous les membres de la commission et mention en sera faite au procès-verbal. »

Un « ordre de service » précisait : « Afin de pouvoir assurer le service courant des affranchissements de correspondances à 0 fr. 10 et empêcher l'accaparement des figurines de l'émission provisoire par surcharges à 0 fr. 10 sur 0 fr. 15, la vente de ces figurines sera limitée, aux guichets de la Poste à Papeete, à 1 000 par jour, avec un maximum de 25 par personne, cette limite pouvant être ramenée à un chiffre moindre si des manœuvres évidentes d'accaparement étaient constatées. Toutefois il sera dérogé à cette limite en faveur des personnes se présentant aux guichets avec des correspondances à affranchir au tarif de 0 fr. 10, lesquelles correspondances devront être immédiatement mises à la Poste » (5 août 1916). ♦

¹Cité dans Christian Beslu, *La philatélie à Tahiti*, Publico Éditions, Papeete, 1981.

²Ibid.

³Ibid.

⁴Ce qui, aujourd'hui encore, fait la joie des philatélistes.

⁵Soit respectivement 330 fois et 40 fois le prix d'achat du timbre.

⁶Op. cit.

Un rapprochement artistique entre Londres et Tahiti

RENCONTRE AVEC CHRISTOPHER BELLAMY, DESIGNER ET CHERCHEUR SPÉCIALISÉ DES BIOMATÉRIAUX, RATTACHÉ À L'UNIVERSITÉ DES ARTS ET DU DESIGN CENTRAL SAINT MARTINS À LONDRES, VIRI TAIMANA, DIRECTEUR DU CMA ET TOKAINUIA DEVATINE, ENSEIGNANT AU CMA. TEXTE : LUCIE RABRÉAUD - PHOTOS : LUCIE RABRÉAUD ET CHRIS BELLAMY

L'Université des arts et du design Central Saint Martins à Londres et le Centre des métiers d'art à Tahiti vont développer leur collaboration. Création d'œuvres, échanges d'élèves, exposition commune..., les deux écoles veulent travailler ensemble à la recherche de solutions pour demain.



La matière est vivante, les algues font de la photosynthèse le jour et émettent de la lumière la nuit. Christopher Bellamy a même remarqué qu'elles avaient leur propre rythme circadien, ne brillant pas tout le temps de la même manière. Ces objets sont exposés en Europe et les artistes espèrent les présenter bientôt à Tahiti. « Ce projet montre la connexion avec la nature, cette symbiose de l'homme avec son environnement, tout comme le corail et la zooxanthelle. »

Les mêmes questions pour tous

Tout ce travail n'était qu'un début. Beaucoup de micro-organismes sont encore inconnus à ce jour. Mais certains d'entre eux pourraient très bien être utilisés pour les objets industriels, médicaux ou quotidiens. « Ces objets à base de biomatériaux sont protégés car ils sont vivants. C'est quand des œuvres sont mortes qu'elles ne durent pas, que les objets se décomposent. Cette philosophie des choses vivantes en Polynésie française m'intéresse beaucoup. On a un peu oublié tout ça dans notre culture occidentale. » C'est sur ces questions et l'utilisation des biomatériaux que l'Université des arts et du design Central Saint Martins de Londres et le CMA de Tahiti veulent avancer ensemble. « On pense à des cours collaboratifs, à partager des projets, à exposer ensemble, à se rencontrer. Et pourquoi pas recevoir des étudiants ici et en envoyer là-bas », explique Tokainuia Devatine. Le CMA a toujours participé aux questions contemporaines et à la construction de demain, l'idée est donc de continuer dans cette voie : « Les enseignements suivent les évolutions de la société. La pollution, les déchets, comment se débarrasser du plastique : les questions sont les mêmes pour nous tous. On peut réussir à amener le changement grâce aux travaux artistiques », précise Viri Taimana, qui espère, avec Tokainuia Devatine et Christopher Bellamy, que « c'est le début d'une longue collaboration ». ♦

Troisième visite à Tahiti pour Christopher Bellamy, designer et chercheur spécialisé des biomatériaux, rattaché à l'Université des arts et du design Central Saint Martins à Londres. Aujourd'hui, il s'agit de mettre en place un véritable partenariat avec le Centre des métiers d'art. Après avoir animé des ateliers avec les élèves du CMA en avril 2024 sur les biomatériaux, Christopher Bellamy, a décidé, de concert avec Tokainuia Devatine et Viri Taimana, de travailler encore plus régulièrement avec le Centre. « C'est l'art qui collabore avec la science, la Polynésie française avec l'Angleterre... C'est un partage des cultures pour de meilleures relations et une économie plus responsable », explique Christopher Bellamy.

En avril, il avait également créé des œuvres avec des artistes locaux, à base d'une algue bioluminescente : un collier en nacre qui réagit aux mouvements avec Tokainuia Devatine, une combinaison qui s'allume pour la pêche de nuit avec Jérémie Tamarii et des instruments à percussion avec Hinatea Colombani et Moe Meder. Voir ces créations s'allumer dans la nuit et réagir aux touches, aux vibrations, était « une expérience magique ».



Les demandes d'aides 2025 pour les artisans sont ouvertes

RENCONTRE AVEC VANESSA CUNEO, RESPONSABLE DU PÔLE DÉVELOPPEMENT, ANIMATION, CONTRÔLE EN CHARGE DE LA COMMUNICATION. TEXTE : ASF - PHOTOS : ART.

Les titulaires de la carte d'artisan traditionnel Rima'i mā'ohi (patentés et présidents d'association) et ceux titulaires de la carte d'artisan traditionnel expert 'Ihi rima'i mā'ohi peuvent, à partir du mois de janvier, déposer des demandes d'aides pour l'année 2025. Ces aides multiples ont pour but de soutenir les artisans dans le développement de leur activité.

Bonne nouvelle pour les artisans patentés, les présidents d'association et porteurs de projet : les demandes d'aides et de subventions sont ouvertes pour 2025. Depuis 2022, le Service de l'artisanat traditionnel – Te Pū 'ohipa rima'i a mis à disposition des artisans patentés et des dirigeants associatifs une série d'aides afin de les accompagner dans le développement de leur activité ou de les soutenir dans l'organisation de projets visant à promouvoir le secteur.

Ainsi, les aides pour les artisans patentés, titulaires de la carte Rima'i mā'ohi, donnent accès à des formations générales et techniques, à l'achat de matières premières et d'équipement. Les montants alloués varient selon l'aide sollicitée.

Pour les artisans experts, titulaires de la carte 'Ihi rima'i mā'ohi, ils ont, en plus des dispositifs cités précédemment, la possibilité de demander la prise en charge partielle des frais de déplacement et du fret (aller uniquement) pour des événements en Polynésie française ou hors du territoire. Ils peuvent également être rémunérés en tant que formateur.



Quant aux dirigeants associatifs, titulaires de la carte Rima'i mā'ohi, ils peuvent demander des subventions pour l'organisation de projets et événements permettant de favoriser le développement et la transmission des savoir-faire. Le Service peut prendre en charge jusqu'à 40 % maximum du budget global.

Enfin, les porteurs de projet privés ont aussi la possibilité de demander une subvention intitulée « Opérations ponctuelles ». Celle-ci permet d'accompagner les projets valorisant l'artisanat traditionnel et elle peut s'élever jusqu'à 1 500 000 Fcfp maximum. ♦

PRATIQUE

- Pour déposer une demande d'aide ou de subvention - Télécharger les dossiers sur le site www.artisanat.pf rubrique « Artisans »
- Les remplir et les envoyer par courrier : Service de l'artisanat – BP4451- 98713 Papeete ou par e-mail : secretariat.artisanat@administration.gov.pf
- Plus de renseignements au 40 545 400

Programme du mois

janvier 2025

28

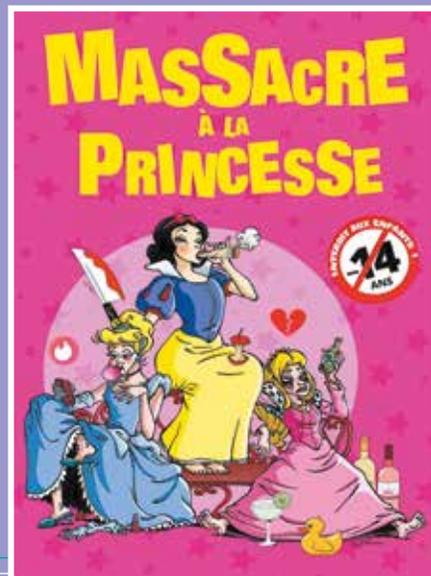
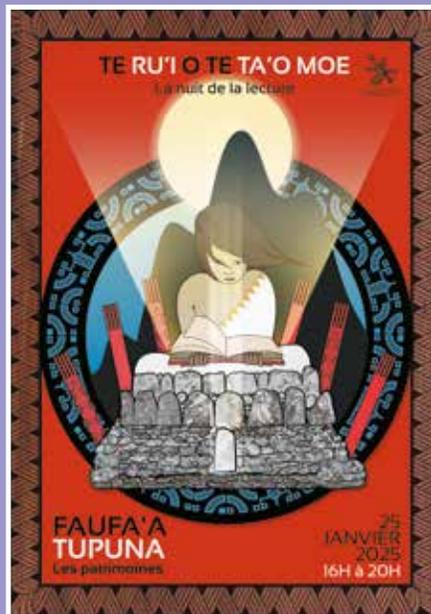
LE PROGRAMME EST SUSCEPTIBLE DE SUBIR DES MODIFICATIONS.

ÉVÉNEMENTS

8^e édition de la Nuit de la Lecture – Thème des patrimoines

TFTN

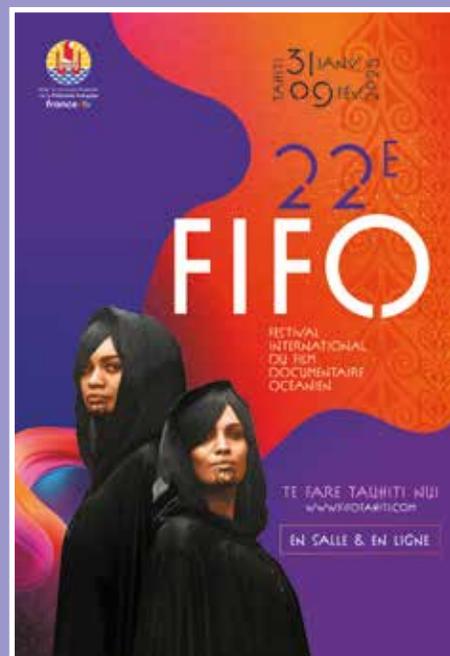
- Samedi 25 janvier, de 16 à 20 heures
- De nombreuses activités. Il y en a pour tous les goûts
- Entrée libre et gratuite
- Renseignements au 40 544 544
- Page Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture www.maisondelaculture.pf
- Jardins et espaces de la Maison de la culture



22^e Fifo

Association du Fifo

- Du 31 janvier au 9 février
- En ligne sur www.fifotahiti.com
- À la Maison de la culture



THÉÂTRE

Massacre à la princesse

PACL

3 représentations :

- Jeudi 16 janvier à 19h30
- Vendredi 17 et samedi 18 janvier à 19h30
- Durée 1h15
- Conseillé à partir de 16 ans
- Tarif plus de 16 ans : 4 900 Fcfp
- Tarif de moins de 16 ans : 4 500 Fcfp
- Billets disponibles sur www.monspectacle.pf
- Petit théâtre de la Maison de la culture

SPECTACLES

Gabilou FOR EVER

G et M Production

- Grand théâtre de la Maison de la culture
- Vendredi 24 janvier, 19h30

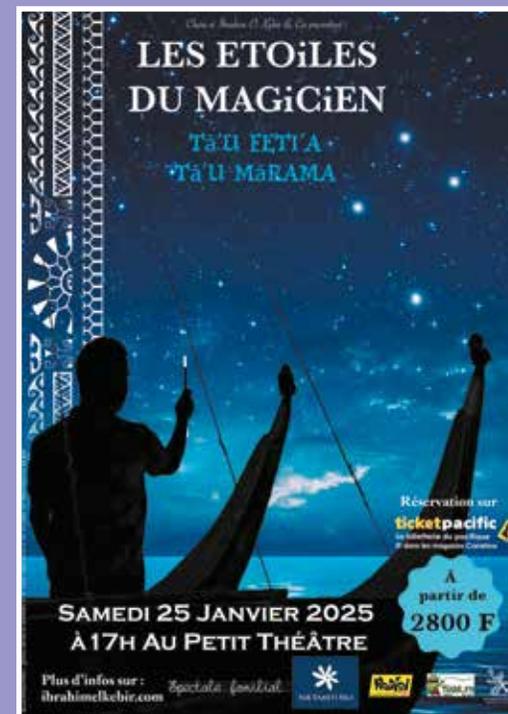
Les étoiles du magicien - Tā'u Fetia Tā'u Mārama

Ibrahim Elkebir

- Petit théâtre de la Maison de la culture
- Samedi 25 janvier, 17 heures
- Durée 1 heure

Tarifs :

- Adulte : 3 700 Fcfp
- Enfant -12ans : 2 900 Fcfp
- Pass Famille 3 : 8 700 Fcfp pour l'achat de 3 places (toutes places confondues soit 2 900 Fcfp la place)
- Pass Famille 4 : 11 200 Fcfp pour l'achat de 4 places (toutes places confondues soit 2 800 Fcfp la place)
- Billets en vente sur www.ticketpacific.pf, dans les magasins Carrefour, à Radio 1/Tiare FM à Fare Ute et sur place dans la limite des places disponibles

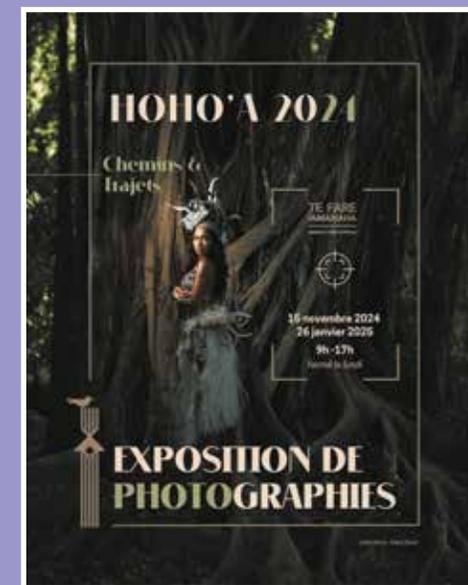


EXPOSITIONS

Hoho'a 2024 – « Chemins & trajets »

Association Hoho'a

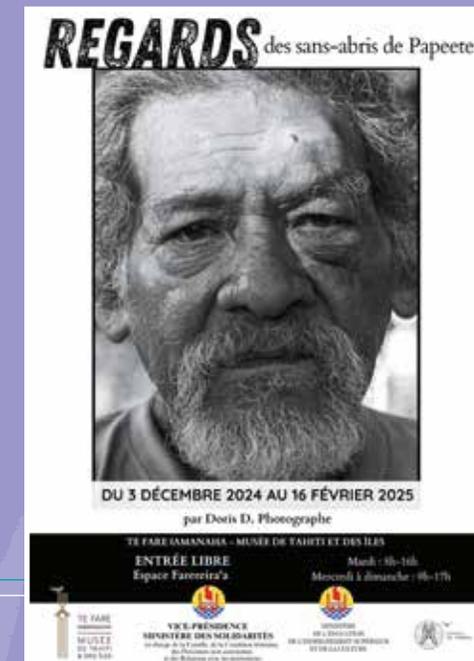
- Jusqu'au 26 janvier
- Du mardi au dimanche, de 9 à 17 heures
- Entrée payante
- Renseignements au 40 548 435
- Musée de Tahiti et des îles



Regards

Doris Ramseyer

- Jusqu'au 16 février
- Regards sur les sans-abris de Papeete
- Espace Farereira'a
- Entrée libre
- Musée de Tahiti et des îles



29

Une fin d'année artistique



Remise des prix

Prix Hura Tapairu :

- 1^{er} prix : Hei Tahiti Tapairu
- 2^e prix : Manohiva
- 3^e prix : Tamariki Teavaroa

Prix Mehura :

- 1^{er} prix : Manohiva
- 2^e prix : 'Arere Vahine
- 3^e prix : Matarufau
- 4^e prix : Hei Tahiti Mehura

Catégorie 'Aparima :

- 1^{er} prix : Hei Tahiti Tapairu
- 2^e prix : Manohiva
- 3^e prix : Tamariki Teavaroa

Catégorie 'Ōte'a :

- 1^{er} prix : Hei Tahiti Tapairu
- 2^e prix : Manohiva
- 3^e prix : Tapairu no Ha'avai

Meilleur solo 'aparima Henri Hiro : Heitea Deane du groupe Toa Mata Rau

Les prix de la catégorie facultative Pahu Nui :

- 1^{er} prix : Tamariki Teavaroa
- 2^e prix : Hei Rurutu Tapairu
- 3^e prix : Tapairu no Ha'avai

Les prix spéciaux :

Tamariki Teavaroa pour l'accompagnement musical
 'Arere Vahine : pour l'écriture du thème

Le palmarès de la 18^e édition du Hura Tapairu !

La 18^e édition du Hura Tapairu, concours de danses traditionnelles, qui s'est tenue du mercredi 27 novembre au samedi 7 décembre 2024 a réuni 25 formations en compétition. Au terme de spectacles intenses et hauts en couleur, la soirée des finales a consacré plusieurs groupes en catégories Mehura et Tapairu. Tous les trophées ont été réalisés par les Ateliers Prokop.



Hei Tahiti - Tapairu



Manohiva - Mehura



Tamariki Teavaroa - Tapairu



L'intermède avec le groupe Menava Hou



'Arere Vahine - Mehura



Ori Hei Mehura - Mehura



Ana'i Here - Mehura



Matarufau - Mehura



Faahei Tahiti - Mehura



Hei Rurutu Mehura - Mehura



Vaheana - Mehura



Tapairu no Ha'avai - Tapairu



Urahutia - Mehura



Sur scène avec le Conservatoire

Deux journées portes ouvertes pour les arts traditionnels du Conservatoire ; huit cents élèves danseurs, chanteurs, musiciens et 'ōrero pour interpréter textes et chorégraphies en hommage au poète et penseur Henri Hiro. Magnifique !
©Vincent Wargnier





Célébrons les jolies fleurs

Le jeudi 5, vendredi 6 et samedi 7 décembre 2024, le *tiare tahiti* était à l'honneur. Cet événement, initié par le Groupement de solidarité des femmes de Tahiti il y a plus de soixante ans, et désormais organisé par Tahiti Tourisme depuis quelques années, en partenariat avec le Service de l'artisanat traditionnel – Te Pū 'ohipa rima'ī. Concours et ateliers étaient au rendez-vous.
@ART



Noël créatif

En 2024, le Comité Tahiti i te rima rau avait choisi d'intégrer le Salon de Noël organisé par DB Tahiti, du 13 au 24 décembre 2024, au Parc expo de Māma'o en lieu et place de leur événement annuel. Ainsi, le public a pu y découvrir un chapiteau entièrement dédié aux savoir-faire traditionnels au travers de 19 stands tenus par 24 artisans. Bijouterie traditionnelle, vannerie, *tifai*, prêt-à-porter, sculpture, tous les métiers étaient représentés.

©ART



À LA SOC

MES PASSIONS PRENNENT VIE !

**CRÉDIT
CONSO
EN 48H***

*Offre de crédit à la consommation réservée aux Particuliers et soumise à conditions. Accord de principe sous 48h, sous réserve d'avoir fourni l'ensemble des documents nécessaires à l'étude du dossier de crédit. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

www.socredo.pf     
Centre de relation clientèle 40 47 00 00





TAMATEA
création

TAHITIAN CREATIONS · JEWELRY · PEARLS



TAHITI • BORA BORA • ARANUI 5
Duty free • Tahiti on the sea front • Bora Bora, Oa Oa Lodge, Vaitiare
For information call +689 40 57 67 68

tamateacreation@gmail.com • tamatea creation